

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
13 juin 2017
Français
Original : anglais

Lettre datée du 13 juin 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Facilitateur chargé par le Conseil de sécurité de promouvoir l'application de la résolution [2231 \(2015\)](#)

J'ai l'honneur de transmettre ci-joint le troisième rapport de la Commission conjointe au Conseil de sécurité sur l'état d'application des décisions du Groupe de travail sur l'approvisionnement et les éventuelles difficultés de mise en œuvre, qui couvre la période du 23 décembre 2016 au 12 juin 2017.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire publier le texte de la présente lettre et du rapport comme document du Conseil de sécurité.

Le Facilitateur chargé par le Conseil de sécurité de promouvoir l'application de la résolution [2231 \(2015\)](#)
(*Signé*) Sebastiano **Cardi**

*

* Nouveau tirage pour raisons techniques (13 décembre 2017).

17-09622*(F) 131217 141217



Merci de recycler



Rapport de la Commission conjointe au Conseil de sécurité sur l'état d'application des décisions du Groupe de travail sur l'approvisionnement et les éventuelles difficultés de mise en œuvre

1. Le présent rapport est le troisième de la Commission conjointe, créée en application du Plan d'action global commun. Il est adressé au Conseil de sécurité et porte sur l'état d'avancement de l'exécution des décisions prises par le Groupe de travail sur l'approvisionnement et sur les éventuelles difficultés liées à la mise en œuvre. Il donne un aperçu des travaux entrepris par le Groupe de travail sur l'approvisionnement entre le 23 décembre 2016 et le 12 juin 2017.
2. Le Groupe de travail sur l'approvisionnement est composé des États participant au Plan d'action global commun et coordonné par un représentant attitré du Haut-Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.
3. Le Groupe de travail sur l'approvisionnement a tenu sept réunions. Des représentants de l'Agence internationale de l'énergie atomique ont participé en qualité d'observateurs à l'une des réunions. Le Groupe de travail sur l'approvisionnement a examiné 10 propositions présentées par trois États : 5 ont été recommandées pour approbation, 1 a été retirée et les 4 autres sont toujours à l'examen.
4. Les documents portant sur les travaux du Groupe de travail sur l'approvisionnement qui ont été entérinés par la Commission conjointe sont mis à la disposition du public, notamment par l'intermédiaire du site Web consacré à l'application de la résolution [2231 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité.
5. Les participants au Groupe de travail sur l'approvisionnement ont continué de collaborer avec les États Membres pour faire mieux connaître les procédures liées à la filière d'approvisionnement et pour expliquer le rôle et les objectifs du Groupe. Le Coordonnateur du Groupe a également présenté, le 17 mars, un exposé sur ces procédures aux représentants du Conseil de sécurité.